

Prochain Conseil de Paris

Mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 mars, Hôtel de Ville (4e)

Le Conseil de Paris se réunira mardi, mercredi et jeudi prochains. Il comptera deux temps forts : le réaménagement de 7 places parisiennes et l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles et logements sociaux.

Mardi 29 mars

8h15 Petit-déjeuner de presse autour de la Maire de Paris

9h Communication relative au réaménagement de 7 places parisiennes

[Suspension de séance à 13h]

14h45 Communication sur l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles et logements sociaux, à partir de l'avis des locataires

[Suspension de séance à 21h]

Mercredi 30 mars

9h Poursuite de l'examen des projets de délibération

14h45 Questions d'actualité

16h Poursuite de l'examen des projets de délibération

[Suspension de séance à 21h]

Jeudi 31 mars

9h Poursuite de l'examen des projets de délibération

[Suspension de séance à 13h]

14h45 Poursuite de l'examen des projets de délibération

[Fin de la séance à l'épuisement de l'ordre du jour]

Ces horaires sont indicatifs et susceptibles d'évoluer selon la durée des débats.

En marge des débats, les adjoints à la Maire iront à votre rencontre en salle de presse, pour répondre à toutes vos questions. N'hésitez pas à nous adresser dès maintenant vos demandes d'interviews d'élus, afin que nous facilitions vos prises de rendez-vous.

Les délibérations sont progressivement mises en ligne sur paris.fr (*rubrique Municipalité > Conseil de Paris > Ordre du jour*). L'intégralité sera disponible dès lundi matin.

La prochaine séance du Conseil de Paris se tiendra du 17 au 19 mai 2016.

Contact presse : Matthieu Lamarre / 01 42 76 49 61 / presse@paris.fr